

Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Code Natura 2000 : 1304

Classification

Classe des Mammifères
Ordre des Chiroptères
Famille des Rhinolophidés

Statuts de protection

Annexe II et IV - Directive Habitats
Annexe II – Convention de Berne
Protection nationale



Groupe de Grand Rhinolophe en hivernage



Terrain de chasse à Grammont

Description de l'espèce

Les Rhinolophes ont la particularité de toujours s'accrocher au plafond et de s'enrouler dans leurs ailes, en particulier en hivernage. Ils ont, sur le museau, un étrange appendice appelé feuille nasale leur donnant une tête particulière. Il s'agit d'un fer à cheval arrondi, d'une lancette ressemblant à une corne au dessus et d'une selle à deux pointes dont la forme est caractéristique de l'espèce. Ainsi, la selle du Grand Rhinolophe a la pointe du haut émoussée. Son pelage est gris brun à gris foncé sur le dos et blanc légèrement gris sur le ventre. Il est le plus grand de nos Rhinolophes avec 6 à 7 cm de longueur pour 35 à 40 cm d'envergure. Il se rassemble parfois en groupes lâches ou s'isole. Les ultrasons sont émis à 80 KHz et sont aisés à identifier.

Biologie et habitats

Les colonies de parturition voient naître les jeunes entre juin et juillet. Le jeune unique de chaque femelle est autonome à moins de deux mois et les colonies se dispersent ensuite. Les sites de reproduction peuvent être partagés avec d'autres espèces comme le Murin à oreilles échancrées. Les Grands Rhinolophes rejoignent leurs sites d'hivernage à l'approche des premiers froids. Il semblerait que les réveils soient liés à la douceur des températures. Les déplacements sont assez faibles en longueur. La nourriture est constituée de gros insectes repérés à partir d'un poste d'affût et consommé perché. La capture au sol est possible.

Le Grand Rhinolophe habite le plus souvent dans les bâtiments (combles, églises, châteaux...) en période de reproduction. En outre, il recherche des lieux chauds et tranquilles pour la mise bas. Il exploite les forêts claires, les friches, les haies, les zones humides de tout type et les villages. En hiver, les souterrains profonds à température stable sont utilisés. Les individus s'y regroupent parfois en essaims lâches. Cette espèce a besoin de continuums boisés (haies, lisières...) pour se déplacer sur ces différents lieux de vie.

Répartition

Présent sur le pourtour du site Natura 2000 en hivernage dans les cavités, il y a de fortes présomptions de retrouver des colonies de parturition proche du site. Un gîte secondaire de parturition a été découvert à l'Etang des Salles, le site de misa-bas principal est donc à rechercher en vallée du Dinan.

Mesures de gestion favorable

- Conservation de corridors écologiques (haies,...).
- Protection physique des gîtes d'hibernation et de reproduction.